

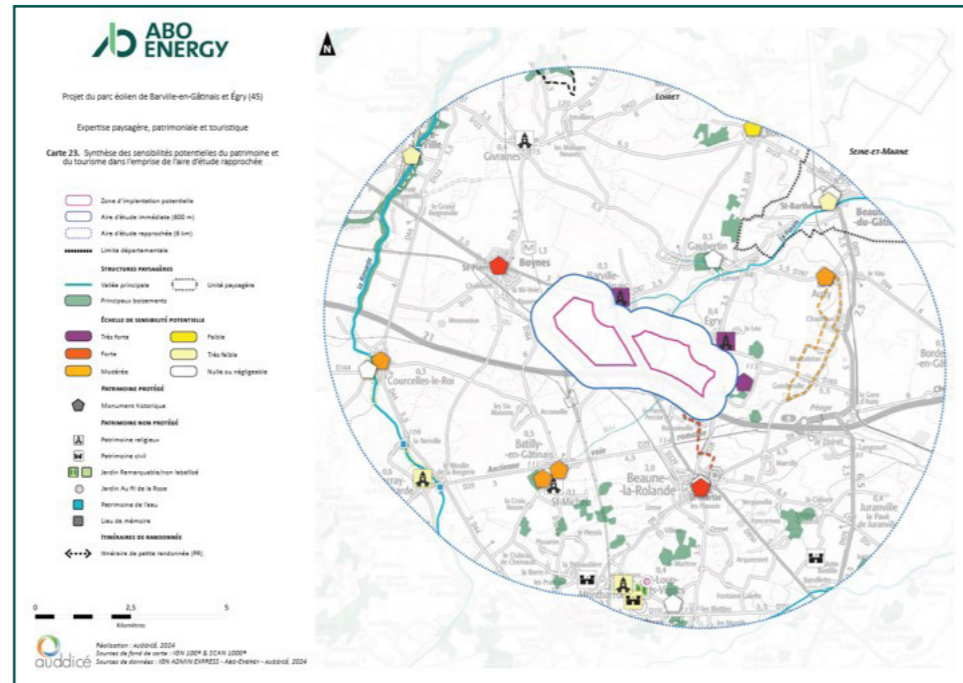
Volet paysager

Le site du projet du parc éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry s'inscrit dans un paysage agricole ouvert où tout élément vertical vient créer l'évènement et attire le regard des observateurs. Le développement cohérent de l'activité éolienne sur le territoire est un enjeu pour maintenir l'harmonie et la bonne lisibilité des grands paysages, favorisant ainsi leur appropriation par les visiteurs et les habitants.

Dans un périmètre de 20 km autour de la zone d'étude 4 parcs éoliens sont autorisés et 6 sont en cours d'instruction. Cela témoigne une véritable volonté de développer l'exploitation éolienne sur ce territoire. Situés principalement dans le quart nord-est des aires d'étude ou au nord-ouest de Pithiviers, les parcs et projets éoliens sont principalement organisés en lignes simple. Ils s'appuient régulièrement sur les axes de force du territoire proche.

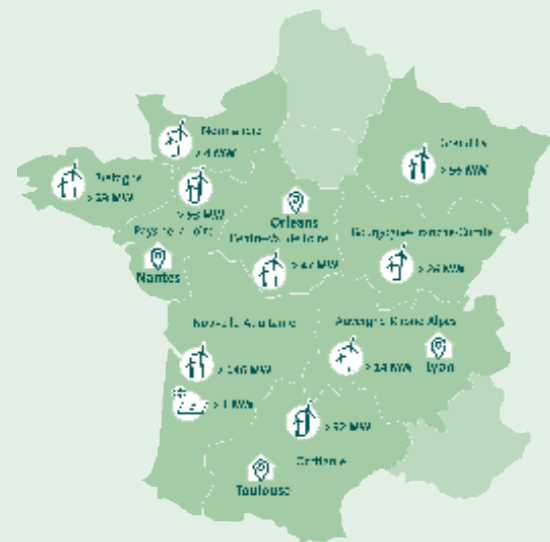
L'autoroute A19 constitue un axe structurant du paysage, et constitue la ligne de force à suivre idéalement. Les vues depuis les hameaux environnant devront être étudiées. La Maison-forte de Gaudigny, les églises de Barville-en-Gâtinais et Égry, le château de Rochefort, ainsi que les églises de Boynes et Beaune-la-Rolande, et la forteresse de yèvre le chatel seront les plus sensibles.

De manière générale, les sensibilités mises en évidence lors de cette étude devront faire l'objet d'une attention particulière lors de la conception du projet afin de nuancer, autant que possible, l'importance des interactions visuelles créées entre le projet et les éléments patrimoniaux. Les interactions visuelles envisagées depuis les abords des édifices devront être atténuées autant que possible.



ABO Energy en France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe des projets d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



442 MW développés et construits
108 MW en construction ou prêts à construire



> 1,8 GW projets en développement

Contacts

Responsable du projet :
Julie Lachere
Tél. : 06.70.37.52.31
julie.lachere@aboenergy.com

Responsable de la communication du projet :
Anne-Cécile Cotard
Tél. : 06.37.31.14.76
anne-cecile.cotard@aboenergy.com

ABO Energy
www.aboenergy.fr

Projet éolien des éoliennes d'Égry-Barville



Bulletin d'information n°1 - Janvier 2025

Notre entreprise, pionnière dans le développement de l'énergie éolienne, a enrichi ses expertises et connaissances au fil des années. Aujourd'hui, après 20 ans d'activité dans le secteur énergétique français, ABO Energy travaille également sur des projets photovoltaïques, de stockage et d'hydrogène. Cette approche globale du marché des énergies renouvelables est mise en avant depuis le 15 juin dernier sous notre nouveau nom, ABO Energy.

Ce premier bulletin d'information a pour but de vous tenir informés des avancées du nouveau projet éolien « Éoliennes d'Égry-Barville ». Il fait suite au bulletin n°4 de janvier 2023, dans lequel nous annonçons le lancement de ce projet suite à l'annulation de notre autorisation préfectorale par la Cour Administrative de Nantes le 5 janvier 2022. La numérotation des bulletins redémarre donc pour ce nouveau projet.

Dans le cadre des projets éoliens, une autorisation environnementale requiert la réalisation d'une étude d'impact. Celle-ci couvre l'ensemble du territoire et se concentre sur trois aspects principaux : la faune, la flore et les milieux naturels ; l'acoustique ; et le paysage. Cette année, trois bulletins spécifiques (« ZOOM ») ont été publiés pour détailler la réglementation en vigueur sur ces thèmes. Pour information, ces bulletins ZOOM sont disponibles en libre accès dans les communes limitrophes aux communes d'implantation du projet, à savoir Beaune-la-Rolande, Batilly-en-Gâtinais, Boynes, Givraines, Gaubertin, Auxe. Ces derniers ont également été distribués à l'ensemble des habitants de Barville-en-Gâtinais et Égry.

Les études visant à caractériser l'état initial de l'environnement pour le projet Éoliennes d'Égry-Barville sont désormais achevées. Ce bulletin d'information vous présente les principaux résultats obtenus.

Pour recevoir les prochains bulletins ZOOM directement chez vous ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter la responsable de projet à l'adresse suivante : julie.lachere@abo-energy.com.

Permanences publiques d'information



Nous invitons tous les habitants des communes environnantes, à venir échanger les :

- Samedi 18 janvier de 10h00 à 17h00, Salle Polyvalente, Salle des fêtes - Grande rue, 4540 Egry
- Mercredi 29 janvier de 13h30 à 19h00, Salle des fêtes, Grande Rue, 45340 Barville

Si ces dates ne vous conviennent pas, la responsable de projet reste disponible : n'hésitez pas à les contacter pour échanger par téléphone ou prévoir une rencontre à une date ultérieure.



La communication tout au long du projet

Retrouvez l'ensemble des informations et posez vos questions sur le projet depuis son site internet dédié :

www.aboenergy.fr > Zone d'information > Nos projets > Centre Val de Loire > Projet éolien des éoliennes d'Égry-Barville

Pour ceux rencontrant des difficultés avec Internet ou l'utilisation des adresses mail et du courrier postal, un cahier de liaison seront bientôt mis à disposition dans chacune des deux mairies concernées par le projet. Véritables cahiers d'échanges, ils permettront de formuler des remarques, questions et suggestions, auxquelles la responsable du projet apportera une réponse dans les meilleurs délais.

Chronologie du projet

2022 - 2023

- Contacts avec les acteurs du territoire.
- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants du site d'étude.

2023 - 2024

- Réalisation des études techniques, environnementales et paysagère.
- Elaboration de la variante optimale.

Étapes à venir (dates prévisionnelles)

2024 - 2026

- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.
- Dépôt du dossier.
- Avis de l'administration.
- Enquête publique d'un mois.

2027 - 2028

- Décision préfectorale.

A partir de 2029

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



Les principaux résultats de l'étude d'impact

Volet faune, flore, milieux naturels

Les études environnementales ont été menées par le bureau d'étude indépendant L'institut Ecologie Appliquée (IEA). Son expertise nous permet de faire évoluer les variantes d'implantation afin de choisir la solution qui concilie le mieux le projet éolien avec la préservation de l'environnement.

La zone d'étude du projet éolien d'Egry-Barville se situe sur des terrains agricoles. La biodiversité terrestre est donc limitée, et les principaux enjeux se concentrent au niveau des espaces boisés et des lisières le long des points d'eaux.

La carte ci-dessous montre les différentes zones de fonctionnalités pour les chauves-souris.

L'activité des chauve-souris est importante au niveau des habitations, ainsi qu'à la lisière du ruisseau au centre de la zone d'étude. Au niveau des cultures, l'activité est à contrario faible.

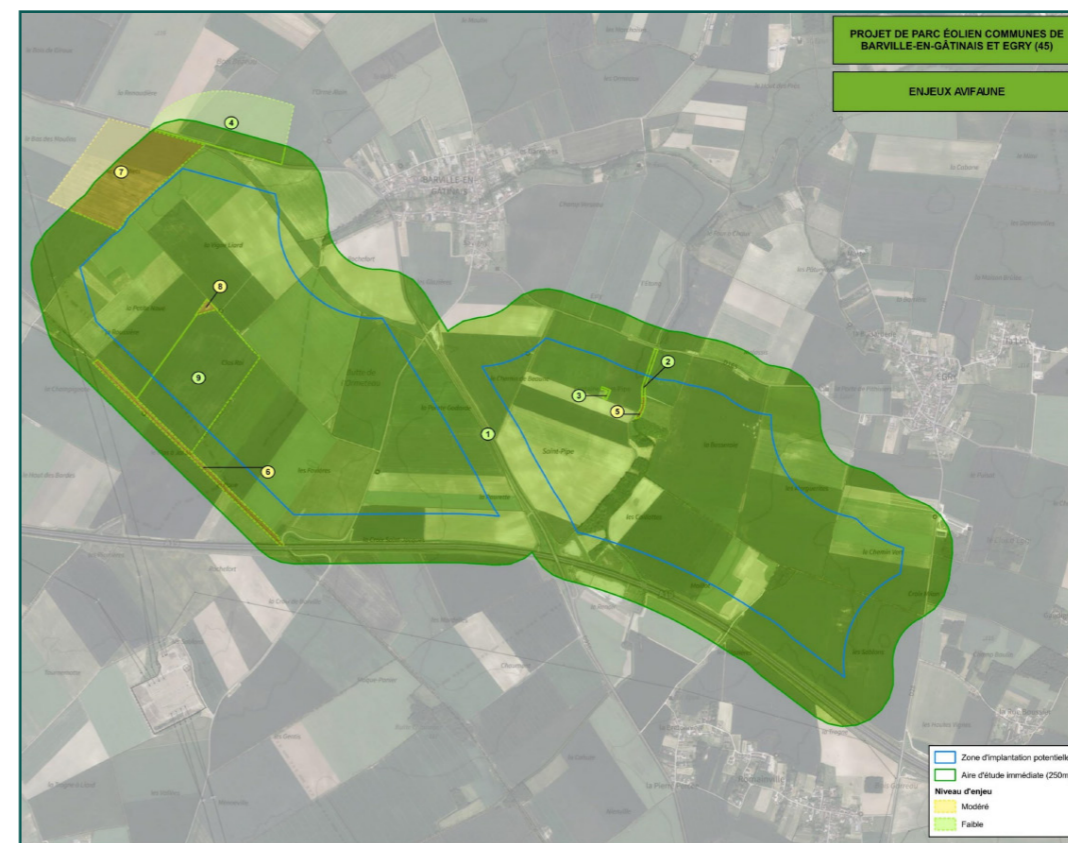
Les zones ouvertes sont par conséquent à privilégier pour les aménagements.

Les secteurs à proximité des habitations ou bien à la lisières du ruisseau représentent des zones d'alimentations et des zones de déplacement des chauves-souris. Ils sont par conséquent à éviter pour l'implantation des aménagements.



Noctule commune

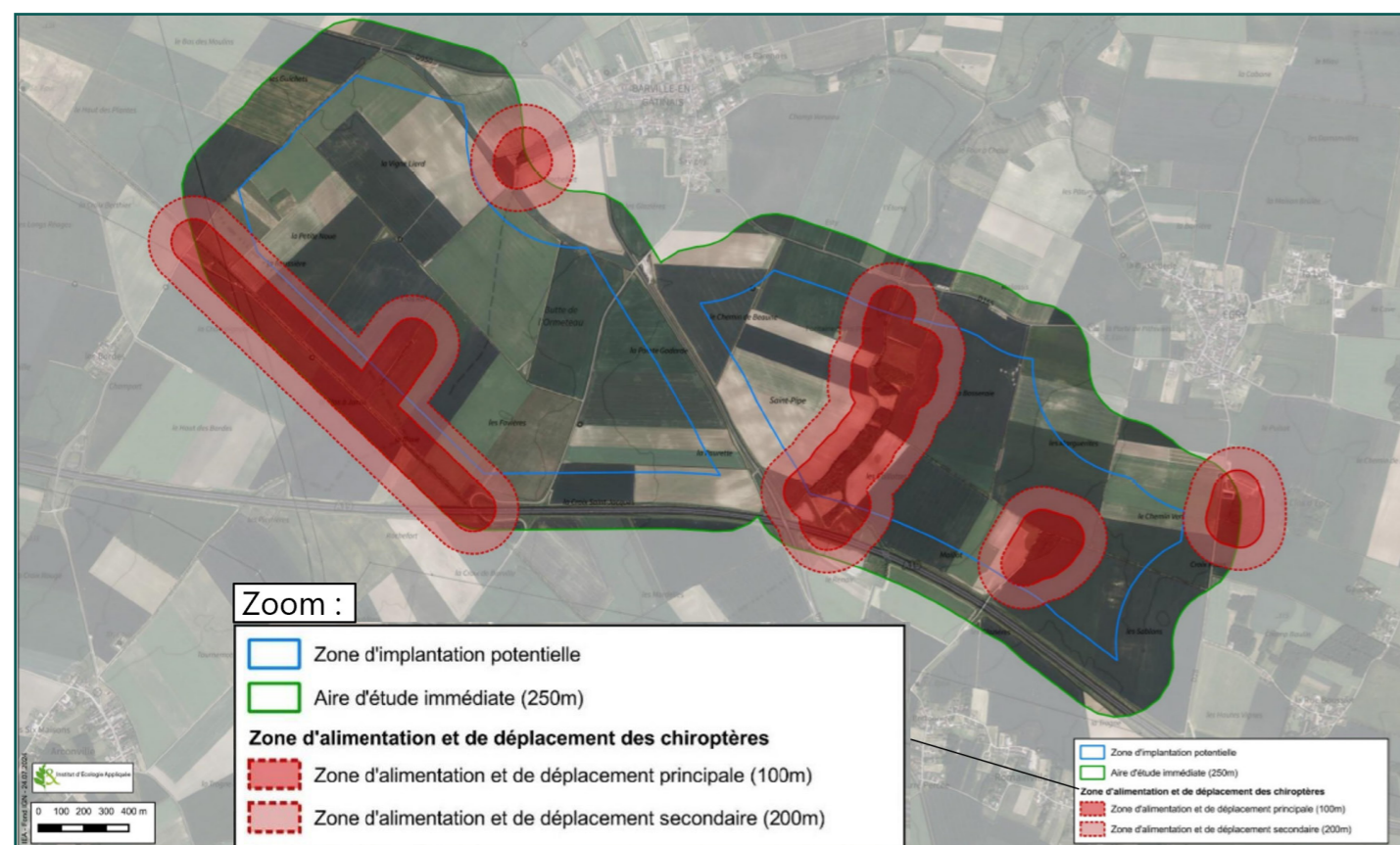
Concernant l'avifaune (oiseaux et rapaces), la carte ci-dessous montre les enjeux surfaciques pour plus de 90 espèces recensées. Certaines parcelles cultivées peuvent offrir des conditions favorables pour la reproduction ou la chasse, selon le type de culture, mais elles présentent un niveau d'enjeu relativement faible. En revanche, l'enjeu passe de faible à modéré pour certaines haies bordant ces parcelles, où il sera donc préférable de maintenir une certaine distance. La plupart des espèces observées sont peu ou pas sensibles à la présence d'éoliennes, bien que certaines, comme le Bruant jaune et le Busard cendré, nécessitent une attention particulière.



Bruant Jaune [LPO.fr]



Busard cendré [LPO.FR]

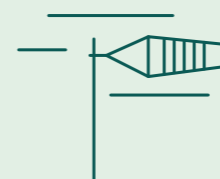


Volet acoustique

Le bureau d'étude Gantha a réalisé une campagne de mesures acoustiques en septembre 2023 auprès de 10 habitations tout autour de la zone d'étude. Des sonomètres (micros) ont été installés dans le but de mesurer les niveaux sonores en chaque lieu. Ces mesures permettent d'obtenir un état initial de l'environnement sonore autour du projet dans les conditions de vent habituelles du site, en fonction de la météo (direction et vitesse du vent) et de l'heure.

Globalement le bruit résiduel (en l'absence du bruit généré par l'installation) est relativement faible. Les niveaux sonores les plus faibles se trouvent à Arconville et au lieu-dit Les Grands Champs à Batilly-en-Gâtinais. Des niveaux sonores plus élevés sont mesurés à Les Bordes, et Beaune-la-Rolande.

A partir de ces mesures et à l'aide d'un logiciel de modélisation et aux données techniques de l'éolienne, le bureau d'étude acoustique pourra estimer le niveau de bruit généré par les éoliennes du projet et ainsi vérifier, en amont, le respect de la réglementation acoustique française. Ces mesures nous incitent à nous éloigner au maximum des habitations.



Le mât de mesure de 80m a été installé en avril 2023 et a été démonté en juillet 2024 et confirme le potentiel du site en ce qui concerne le gisement du vent. Le mât est utilisé également pour l'étude des chauves-souris, et pour l'étude acoustique.

